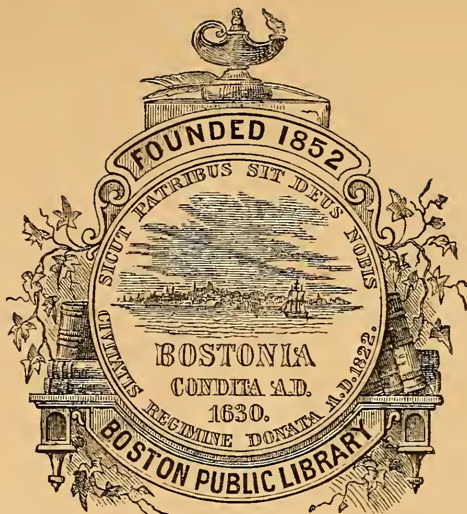


PAMPHLETS.

French Revolution Tracts, 1789.

LA PASSION, LA MORT, ET LA RÉSURRECTION DU PEUPLE.

1789.



LA PASSION, LA MORT, ET LA RÉSURRECTION DU PEUPLE.

(*Signes.* (PHARISIENS ſignifie la Nobleſſe.) (PRINCES DES PRETRES) ſignifie le *Clergé.*)

EN ce tems-là vivoient dans une contrée appellée la France, vingt-trois millions d'hommes plongés dans l'aviliſſement, l'abâtardiſſement, l'inertie & la détreſſe. Un Roi, né bon & juſte, luttoit entre la clémence & la néceſſité cruelle de ſe faire obéir par la force. Les fortunes étoient englouties par la ſtagnation de la juſtice, du commerce & des arts; les travaux & les ſalaires

ſuſpendus ; une paralyſie meurtriere, engourdiſſant tous les bras, ne leur laiſſoit que des mains pour mendier ; les atteliers étoient déſerts ; les hôpitaux regorgeoient de néceſſiteux & de malades ; les cœurs étoient remplis de rage ; les toîts retentiſſoient d'imprécations ; le foible étoit condamné aux larmes, & à une vie miſérable ; l'homme que la nature avoit doué d'une ame forte, s'armoit de poignards contre lui, ou contre ſes concitoyens ; l'abattement, la douleur & le beſoin anéantiſſoient l'eſprit, les mœurs & la ſanté de la premiere nation de l'Europe ; & c'eſt au milieu de ces convulſions effrayantes, que le chef de cette immenſe famille entreprit de régénérer tout un peuple, de guérir les plaies du corps politique, & d'extirper le mal dans ſa racine.

Un autre million d'hommes épars çà & là, faiſant ſur-tout leur ſéjour ordinaire dans les galeries de Verſailles, dans les antichambres des Miniſtres, ou chez les impures de *couliſſes*, fondant des prétentions frivoles ſur les actions éclatantes, ou les grands crimes de quelques brigands dont rougirent les ſiecles paſſés, conſidéroient leurs freres, les plus nombreux, les plus utiles & les plus vertueux comme un vil

troupeau courbé ſous un joug de fer, né pour gémir éternellement dans les humiliations de la ſervitude, ou ſous l'empire de toutes les miſeres humaines.

Une partie de cette tourbe titrée faiſoit deſcendre du Ciel le pouvoir de commander ſur la terre. Née ſans patrimoine & ſans nom; ne pouvant, par ſon inſtitution, avoir d'autre propriété qu'un bâton, une beſace & des *ſandales*; ne devant ſe ſubſtanter que de la commiſération publique, & partager encore avec les néceſſiteux les fruits de cette commiſération, elle avoit envahi preſque tous les domaines de la nation, inſultoit au laboureur, à l'artiſte par un luxe ſcandaleux, & refuſoit au Souverain le tribut même que s'empreſſoit de lui offrir la claſſe la plus laborieuſe & la plus indigente.

Ce fut dans cet accès de fievre de la raiſon en délire, & de l'État à l'agonie, qu'on appella des Médecins conſultans. Mais ces médecins qu'on prit parmi les Sénateurs & les Docteurs de la Loi & les Phariſiens, n'étoient que des empyriques, dont l'égoïſme meurtrier, ſe parant effrontément du nom ſacré de bien public, adminiſtroit des poiſons au lieu de remedes. Deux hommes audacieux & vains entreprennent la

guérison. L'un étoit Grand-Prêtre, l'autre Sénateur; mais les saignées fréquentes, les terribles secousses par lesquelles ils affoiblirent ou ébranlerent le corps politique, en précipita la décrépitude. Le corps politique meurt. Le deuil est universel; le désespoir est dans toutes les ames : alors le Pere de miséricorde daigne jetter un regard sur cette malheureuse contrée. Il suscite un de ses Prophetes : « homme doué d'une » vertu puissante, d'un génie sublime & vaste, » capable de tout embrasser, de tout entreprendre, de tout exécuter avec une droiture févere » & clairvoyante, une netteté peu commune » dans les idées, & des intentions pures (1) ». Son zele rétablit l'ordre & la confiance. Mais l'Ambassadeur céleste auroit cru n'avoir rien fait s'il n'eût guéri les plaies du malade, & s'il ne lui eût redonné la santé & sa premiere vigueur. Il inspira au Prince du Peuple l'idée d'assembler une seconde fois les médecins; il leur traça le plan de leur consultation; il voulut concerter avec eux les moyens d'obtenir une prompte & durable convalescence. Ainsi donc, les Princes

(1) *Maréchal de Richelieu aux Champs-Elisées.*

des Prêtres, les Pharisiens & les Sénateurs se réunirent encore au palais du Juge suprême. Or, lorsqu'ils furent tous assis, ce Monarque leur dit: (LE ROI.) Mes freres, je vous dis en vérité que je suis profondément affligé des maux qui désolent mon empire. C'est pourquoi je vous assemble ici pour vous consulter, pour vous engager à former avec moi une ligue puissante, qui force le bonheur & la prospérité à se fixer au milieu de mon peuple. Dès long-tems vous ne m'êtes d'aucune utilité. Vous ne m'offrez plus le tribut auquel vous condamnent les loix divines & humaines. Princes des Prêtres, Sénateurs, & vous-mêmes, Pharisiens, vous me frustrez de mes droits sous différens prétextes, & si vous ne m'assiégez plus dans mes foyers, comme firent vous ancêtres, du moins me coupez-vous les vivres en m'y condamnant à la détresse, & me forçant à recourir, pour alimenter ma famille, à la classe la plus indigente, au peuple, dont les bras endurcis, vous nourrissent vous & les vôtres. Le Grand-Prêtre répondit: (LE CLERGÉ.) Les domaines que nous possédons nous viennent du Ciel: l'État est dans l'église; l'église, par conséquent, ne doit rien à l'État que des prieres. Faites payer cette classe laborieuse qui fé-

conde nos terres, & qui sans doute est trop heureuse & trop honorée de se voir notre esclave. Faites payer la Noblesse, qui, par une longue série d'usurpations & de brigandages, a envahi vos fiefs & vos droits; jouit d'une infinité de prérogatives absurdes; attache vos sujets à la glebe, à la corvée; peuple les prisons & les galeres de cultivateurs nécessaires à leur pays, à leur famille (1), & marque enfin du sceau de l'infamie & de l'esclavage, vingt-trois millions d'hommes, dont vous devriez être le pere unique, le chef & le seul Seigneur. — Un Pharisien répliqua: (NOBLESSE.) Le Pontife m'étonne par sa hardiesse. Que font donc pour l'État, quels services lui ont-ils jamais rendus, les Pontifes & les Prêtres? cet ordre qui ne naquit jamais, & qui pourtant se perpétue scandaleusement, ne doit ses immenses richesses qu'à la fraude, à la ruse, à la violence. Pauvre, humble, dénué de tout dans son enfance, il a tout envahi dans l'âge mûr. Entouré de ses vices, & d'êtres vicieux,

(1) On parle ici de cet abus criant & désastreux que se permettent les Seigneurs en condamnant aux galeres des laboureurs qui n'ont commis d'autre crime que de tuer l'animal dont la dent venimeuse détruisoit ses moissons.

il jouit, dans une ſtupide inertie, des fruits que la terre libérale ne produit que pour ceux qui fouillent ou fillonnent ſes entrailles. Qu'a-t-il donc fait cet ordre hiérarchique? d'où émanent ces abſurdes & révoltantes *immunités*? pourquoi tous ces efforts ſcandaleux, ces intrigues baſſes & ſéditieuſes, pour ſe maintenir, à la honte d'un ſiecle éclairé, & de l'humanité, dans la poſſeſſion de privileges auſſi injuſtes & auſſi deſaſtreux? Fera-t-il deſcendre du ciel le droit de ne payer aucun tribut ſur la terre? Mais ſi les Pontifes & les Prêtres ſont tous céleſtes, ils ne doivent poſſéder aucun bien terreſtre: il faut leur ôter des poſſeſſions mal acquiſes, & qui péchent contre leur inſtitution & leur dignité primitive. Il faut les rappeller à leur origine ſainte & ſublime, à ces tems heureux, où échappés du fer des tyrans & des perſécuteurs, les Apôtres leurs prédéceſſeurs, ſans carroſſes, ſans eſclaves, ſans courtiſans, ſans habits même, j'ai preſque dit ſans pain, parcouroient les diverſes contrées, portant l'évangile, la paix & le bonheur dans les familles. Ceints d'une corde, couverts de haillons, ayant ſur le dos une beſace, à la main un bâton de hêtre, ils exerçoient leur profeſſion ſacrée avec l'humilité, le dénue-

ment, la patience & la charité qu'ils prêchoient. Qu'ils étoient bien plus respectables que nos Pontifes, rayonnans de vices, d'or & de diamans, ensevelis dans la mollesse, indignant la vertu & l'indigence par un luxe insultant, soit qu'ils se montrent siégeant sur des trônes, ou traînés sur des chars fastueux ! D'où découlent donc les *immunités* ecclésiastiques, célebrées avec tant de constance, d'audace & de chaleur depuis plusieurs siecles ? Elles ont leur source dans le dénuement antique & absolu des Pontifes & des Prêtres. Ils mentent ces prêtres, quand ils disent qu'ils ont reçus leurs biens de la miséricorde divine : ils mentent ; le Ciel ne leur envoya jamais que l'Esprit saint, qui ayant détruit en eux leur grossiere ignorance, se pervertit en passant des ames des Apôtres dans celles de leurs successeurs, & n'inspira à ceux-ci que des forfaits, des attentats, & cette morgue sacerdotale, qui depuis quinze siecles indigne toutes les ames honnêtes. Depuis ils détrônerent leurs Rois ; ils porterent les armes contre leurs Rois ; ils leverent des armées contre leurs Rois ; ils s'emparerent des domaines de leurs Rois ; ils verserent le sang de leurs Rois ; ils obtinrent, par la violence & l'imposture, les hommages, la

protection ſpéciale des Rois , l'adoration & les poſſeſſions des peuples. Voilà les ſervices éclatans qu'ont rendus à l'Etat les Pontifes & les Prêtres. Voilà la ſource impure de ces *immunités* tant préconiſées. Les Apôtres n'avoient rien, ils ne poſſédoient que des vertus. Subſtantés par la pitié publique, ils ne pouvoient donc payer au Souverain d'autre tribut que celui des prieres & de la doctrine ſacrée qu'ils enſeignoient. Mais leurs ſucceſſeurs qui, malgré la belle maxime de leur divin inſtituteur, *mon royaume n'eſt pas de ce monde*, ont long-tems aſpiré à la monarchie univerſelle ; cette horde ambitieuſe & turbulente, couverte d'un froc, d'une haire & de toutes les marques de la pauvreté, & dont le premier vœu eſt le dénuement, puiſqu'elle poſſede les terres & les richeſſes, doit du moins payer le tribut commun que de droit divin & naturel tout Souverain peut exiger de ſes peuples. Ainſi parla le *Phariſien ;* enſuite on ſe ſépara pour ſe diſperſer en petits comités. On dut être bien étonné de voir des hommes protecteurs-nés de la nation, des hommes dont la nation alimente le luxe & les plaiſirs, des hommes ſortis de la TRIBU Royale, proteſter contre le bonheur & la proſpérité de la nation. Leur igno-

une infraction continuelle des loix fondamentales, une désobéissance insolente aux ordres paternels de leur maître ; désoler & ruiner l'empire par leurs exactions, leurs concussions judiciaires, & ces épices scandaleuses qui révoltent ceux même qui ne furent jamais du nombre des victimes infortunées que l'intérêt, l'avidité, l'ignorance ou la mauvaise foi immolent chaque jour sur l'autel tutélaire de la justice, par la main de ses mercenaires & stupides ministres. Ces six mille despotes, toujours réunis pour faire le mal, toujours divisés quand il s'agit d'opérer le bien, cabaloient d'une part à la cour, & dans la capitale, & vouloient ainsi réduire, par la discorde & la faim, un peuple dont le chef suprême réclamoit les droits imprescriptibles, & qu'il vouloit enfin élever à l'égalité & à la liberté établie par la nature, mere commune de tous les hommes, & par la raison dominatrice du genre humain ; de l'autre part, ils arrosoient les provinces de l'empire, du sang des citoyens ; ils armoient les Satrapes contre les Plébéiens sans armes ; & s'érigeant toujours en législateurs, tandis qu'ils ne sont que les interprêtes des loix, ils infligeoient des peines à l'op-

rant délire produisit cet écrit incendiaire, connu sous la dénomination de *Mémoire des Princes*. Tandis que d'un côté on s'efforçoit de déshonorer, par des bassesses & des lâchetés, un NOM illustre que les François chérissent depuis tant de siecles, & pour la gloire duquel ils sont tous prêts à verser leur sang, des fous, échappés des îles Sainte-Marguerite & des petites maisons de Troyes, secondoient, par leurs insurrections criminelles, les sinistres desseins des Princes & des gens mal intentionnés. Ils avoient osé prononcer, en présence de l'élite nationale, la proscription d'un peuple immense; ils persistoient, dans leurs assemblées séditieuses & dans leurs délibérations, à condamner cette partie de la nation la plus vertueuse, la plus noble, la plus utile, à des travaux sans salaire, à végéter dans l'humiliation de la servitude, sans propriété, sans subsistance, sans nom, sans famille, sans souverain, & à gémir éternellement sous la verge flétrissante de la tyrannie. Ces petits despotes, tous, ou presque tous, sans mérite aucun, sans mœurs, sans lumieres, prétendoient gouverner l'empire selon leurs caprices, lever eux-mêmes des contributions dans l'empire, incendier l'empire par des séditions fréquentes,

primé qui réclameroit la justice à son aide, ou qui, au défaut du secours des loix, puniroit lui-même les assassins & les usurpateurs que toutes les loix condamnent. Malheur au peuple abruti qui oublieroit le discours du d'Ormesson, les arrêtés du parlement de Paris, le décret qui proscrivit l'excellent écrit adressé aux municipalités; le carnage de Rennes, & l'arrêt du sénat Franc-Comtois, qui autorise l'insurrection d'une noblesse bâtarde & turbulente; proscrit les justes & vertueuses réclamations des vrais Nobles, les équitables prétentions de la classe productive. Malheur à qui perdroit un instant de vue les abus d'autorité de cette soldatesque en robe, plus dangereuse, sans doute, pour la tranquillité & la prospérité publiques, qu'une armée de brigands, qui parcourroient les provinces pour les dévaster, puisqu'il est vrai qu'on pourroit les repousser par la force, & qu'on n'ose toucher à la gente parlementaire. Enfin, malheur aux organes du bien public, aux interprêtes de la Nation, qui doivent bientôt se réunir pour la régénérer, s'ils perdent un instant la mémoire des scenes d'horreur & des malheurs qu'enfanta dans tous les tems la morgue insolente & l'ambition déméfurée de la robinaille; les regnes de

François Ier. ; de François II, de Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, & celui de notre Louis XVI, nous offrent assez d'exemples du danger auquel nous sommes tous les jours exposés, dans un pays où l'on tolere de pareilles gens. Les troubles qui nous ont récemment agités, ont cent fois déchiré le royaume. Trop de malheurs ont résulté de cette lutte désastreuse de la magistrature, contre l'autorité légitime; l'image du passé doit nous inspirer une crainte salutaire, & nous porter à écraser enfin le monstre qui dévora nos ancêtres, & qui s'élance sur nous pour nous faire subir le même sort. — Je ne suis qu'Evangéliste, je raconte les réflexions des citoyens. J'ai dit que, réunis en comité, les médecins avoient trahi leur secret, & comme ils étoient appellés pour guérir le corps politique, ils déclarerent ne pouvoir opérer une guérison parfaite, sans lui couper un membre, & ce membre étoit la tête, siege de la pensée, de la force & de toutes les facultés. *Iscariote* de *C...ti* fut celui des douze qui se chargea de proposer ce remede infernal, & de livrer ainsi l'empire entre les mains des méchans, qui depuis long-tems avoient formé le projet de le perdre. Le patient fut conduit aux pieds du

trône, où les Princes des Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi *cherchoient contre lui des dépositions*, portoient contre lui ce faux témoignage : *NOBLES, l'Etat est en danger*, il veut détruire la Monarchie. *Mais cette déposition ne leur paroissoit pas suffisante.* Sur cela, le Souverain Maître *se levant au milieu de l'assemblée*, interrogea l'accusé, & lui dit : (*Le Roi.*) *Vous ne répondez rien à ce que ces gens-là déposent contre vous ?* — L'accusé *gardoit le silence* & *ne répondoit rien.* — Le Souverain Maître l'interrogea tout de nouveau, & lui dit : (*Le Roi.*) Etes-vous homme ? François ? répondez. (*Le Plébéien.*) *Je le suis, je le suis*, & vous verrez dans quelques jours, que je sais défendre mes droits & prouver mon innocence. — Aussi-tôt les Pharisiens & les Docteurs de la loi, déchirant leurs habits, dirent : (*Pharisiens.*) Qu'avons-nous besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphême ; n'a-t-il pas dit qu'il étoit homme ? qu'il étoit François ? que vous en semble ? Tous, excepté le Souverain Maître & l'aîné de la *Tribu* Royale, jugerent qu'il méritoit la mort. Alors quelques-uns se mirent à lui cracher au visage ; ils armerent leurs valets, qui lui donnoient des coups de poings, & lui

plongeoient

plongeoient des poignards dans le ſein. Cependant Pierre le Noir, ou le Noir Pierre, fils d'un marchand de vin, & frere du patient, étoit dans l'antichambre du Souverain Maître. Quelqu'un lui demanda : vous êtes diſciple de l'accuſé. Il le nia, en diſant : (*Phariſiens.*) Je ne le connois point, & je ne ſais ce que vous voulez dire. — Ayant renouvellé deux fois le ferment qu'il ne connoiſſoit point l'accuſé, dont il s'étoit toujours dit l'ami, il vint dans la chambre du Conſeil, & le Coq du Châtelet (1) chanta. Peu de tems après, ceux qui ſe trouvoient-là, lui dirent : (*Plébéiens.*) Aſſurément vous êtes de ſes amis ; car vous êtes auſſi plébéien. — Il le nia pour la troiſieme fois. Etant venu dans le veſtibule de la bibliotheque, le coq du Châtelet chanta de rechef. Alors les Princes des Prêtres, les Phariſiens & les Sénateurs ayant délibéré enſemble, lierent le Plébéïen, l'emmenerent & le livrerent au Conſeil où préſidoit Caïſe Necker. Caïſe lui demanda : êtes-vous François ? Il répondit : (*Plébéïen.*) vous le dites, je m'en fais une gloire. Cependant les Princes des Prêtres l'accuſoient ſur pluſieurs chefs. Caïſe l'interrogea de

(1) Fl. de Br...

nouveau, en disant : Vous voyez de combien de choses ils vous accusent? — Le Plébéïen répondit : Ils ont tort de m'accuser ; je n'ai commis d'autre crime que d'être né leur égal. — Or, comme le tems approchoit où l'on alloit délibérer sur les grands intérêts de la nation, & que pour rétablir l'ordre & l'harmonie, il falloit exterminer les méchans, on comptoit parmi les Sénateurs une infinité de séditieux, entre lesquels on distinguoit le Général *le Cogneux*, le turbulent *Fretau*, & *Barrabas d'Espremenil.* Caïfe proposa aux Princes des Prêtres & aux Pharisiens de délivrer le Plébéïen, & de mettre en leurs mains Barrabas d'Espremenil, & tous les Senateurs Bretons & Fran-Comtois ; car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres avoient livré le patient. Mais les Prêtres émurent les Pharisiens, & les pousserent à demander la délivrance de Barrabas d'Espremenil & de tous les fous des îles Sainte-Marguerite. Caïfe leur répondit : (*le R.*) que voulez-vous donc que je fasse du Plébéïen? Ils se mirent tous à crier : (*Pharisiens.*) crucifiez-le, exterminez-le. — Caïfe leur dit : (*le R.*) quel mal a-t-il donc fait? — Ils crioient encore plus fort : (*Pharis.*) crucifiez-le, exterminez-le. Quiconque refusera

de le crucifier, n'eſt pas l'ami des Phariſiens ni des Grands-Prêtres. Il ſe dit François, il ſe dit homme, & nous ne voulons pas qu'il ſoit ni homme ni François. — Alors les Phariſiens ſe précipiterent à main armée ſur le Plébéïen, le terraſſerent & le baignerent dans ſon ſang. Leurs eſclaves le traînerent dans la cour du Prétoire de Beſançon, le roulerent dans la boue, lui donnerent des coups de canne ſur la tête, & des coups de lances dans les flancs ; ils le menerent enſuite au lieu appellé Golgota, ou place d'armes, & c'eſt-là que les ſoldats & les ſatellites le crucifierent entre deux larrons, nommés l'un, l'ordre *du Clergé*, & l'autre, l'ordre de *la Nobleſſe*. Après l'avoir crucifié, ils le dépouillerent de ſes habits, & ſe les partagerent, ainſi que toutes ſes propriétés. Les eſclaves & les Phariſiens qui paſſoient l'inſultoient & lui crachoient au viſage. Les Docteurs de la Loi, les Phariſiens & les Sénateurs ſe moquoient auſſi de lui, en diſant : (*Phariſiens.*) Il a ſauvé les autres, ſa patrie & ſon Roi, & il ne peut ſe ſauver lui-même. — Enfin vers la ſixieme heure du jour, la terre ſe couvrit de ténebres, & le Plébéïen jetta un grand cri en diſant, (*le Plébéïen.*) ÉLOÏ, ÉLOÏ, LAMMA SABATHANI ? C'eſt-à-dire,

ô mon Roi, ô mon Roi, pourquoi m'avez-vous abandonné? — Quelques-uns de ceux qui étoient préſens diſoient: (*Phariſiens.*) voilà qu'il appelle ſon Roi, voyons ſi ſon Roi viendra lui rendre la vie. — Mais le Plébéïen ayant pouſſé un long ſoupir vers le trône, expira.

(*Ici ſe fait une pauſe, pendant laquelle on baiſe les pieds du* ROI, *de* MONSIEUR, *& du Miniſtre citoyen*).

Au même tems le voile de l'ignorance fut déchiré en deux, la terre frémit d'horreur; la majeure partie des aſſiſtans voyant qu'il venoit d'expirer, s'écria: certainement cet homme-là ne méritoit pas qu'on le traitât ainſi. Le trône même du Souverain Maître en fut ébranlé. Il dit à Caïfe Necker de travailler à la réſurrection du meilleur & du plus néceſſaire de ſes enfans; qu'il le reconnoiſſoit pour l'aîné de ſa famille, puiſque lui ſeul l'avoit créé chef, l'avoit ſauvé des attentats & des uſurpations inouies des Prêtres & des Phariſiens; qu'il vouloit que le Plébéïen ne fût plus expoſé à aucune eſpece d'aſſerviſſement; que vingt-trois millions d'hommes toujours unis de cœur & de ſentimens avoient plus de droits à ſon eſtime & à ſa vénération,

qu'une poignée de séditieux toujours désunis ou armés les uns contre les autres ; que les Plébéïens par leur nombre, formant presque le total de cette grande famille, étant par leur état ses vrais défenseurs, & autorisés par leurs services à défendre leurs droits, & à lui faire entendre la vérité que lui déguisoient toujours les séditieux & les privilégiés ; qu'il vouloit donc signaler sa justice en rappellant le Plébéïen à la vie, en le convoquant à l'assemblée nationale, en raison de sa population & de ses lumieres, en écoutant comme un pere ses justes & utiles réclamations sur ses droits, & les abus en tout genre qui déshonorent le nom François ; que l'équité, & les avantages de cette innovation salutaire, dans la formation de cette cohue patriotique & solemnelle, la foule d'avantages, dis-je, qui en résulteroient ; la facilité de compter les voix par tête sans distinction d'ordre ; de soutenir par l'accroissement des députés du peuple, les intérêts de cet Ordre respectable, mieux défendus dans la constitution nouvelle, l'établissement d'une égalité proportionnelle entre les citoyens d'un même pays & leur liberté commune qui ne peut exister ; il lui dit que les Princes de sa *Tribu* avoient voulu le tromper, en lui montrant

les prétendus dangers de l'Etat; que l'Etat n'étoit jamais plus en ſûreté que lorſqu'il étoit protégé par vingt-trois millions d'hommes qui, après avoir étendu ſes barrieres, repouſſé ſes ennemis, le cultive de ſes mains, l'arroſe de ſes ſueurs, l'éclaire par ſes lumieres, l'honore par ſes vertus, & forme enfin ſa force au dehors, & ſa gloire, ſa proſpérité au dedans.

Per Evangelica dicta deleantur carnifices Magiſtratus & Nobilitas. AMEN.

† Au nom de Louis XVI, & du Comte de Provence, & de Necker.

Ainſi ſoit-il.

RÉFLEXION.

CET Evangile nous apprend que la Bretagne, la Franche-Comté & les autres provinces à Parlemens, doivent bien ſe tenir ſur leurs gardes & ſurveiller ſans ceſſe les démarches des ROBINS & des IGNOBLES ; qu'on doit affermir le Roi & ſon Miniſtre dans leurs louables projets par un dévouement & une reconnoiſſance ſans bornes ; qu'on doit haïr & mépriſer bien profondément tous les C . . . ti, les le Noir, les Cogneux, les Fretau, & les Barrabas d'Eſpremenil du monde ; que les citoyens de Nantes, de Rennes & de Beſançon, méritent d'être déclarés traîtres à la patrie, s'ils ne vengent l'affront ſanglant fait à leurs compatriotes, en exterminant leurs aſſaſſins & les eſclaves de ces lâches, en brûlant ſans délai, dans une place publique, toute la Robinaille ſacrilege & la Nobleſſe inſolente, &c. &c. &c.

